

PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Dans le cadre des programmes d'enseignement de l'Éducation au Développement Durable, le Symat et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Hautes-Pyrénées (DSDEN65) se sont réunis afin de proposer des offres d'intervention dans les écoles du département sur la problématique des déchets. Pour atteindre des objectifs de développement durable, **le partenariat proposé avec le SYMAT doit s'inscrire obligatoirement dans une démarche de labellisation et au mieux dans votre projet d'école** : « Les établissements scolaires peuvent obtenir des labels Éco-École et E3D pour valoriser leurs démarches en matière d'éducation au développement durable.

Ce programme vise à sensibiliser les élèves aux enjeux écologiques et à les impliquer dans des actions concrètes pour l'environnement. Il s'agit d'établir ou de concrétiser avec les enfants, les parents, les partenaires, les services municipaux et bien sûr les enseignants, des actions au sein du groupe scolaire, des abords de l'école, du quartier... , comme le tri, le compostage, la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. »



Au-delà de ses interventions, le SYMAT peut vous apporter des ressources pédagogiques. Vous trouverez également sur le portail pédagogique de la DSDEN 65 des propositions de parcours : déchets.

Les animations ci-dessous devront également s'inscrire dans un parcours d'apprentissage entre l'enseignant (2/3 du temps) et l'intervenant (1/3 du temps).

PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Animation « Kamishibai » : Durée 1h – Cycle 1

DESCRIPTION : A travers cette technique de contage japonaise, basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois, les enfants vont découvrir l'histoire de Babette la Chouette, personnage à la recherche d'une solution pour se débarrasser des déchets de sa fête d'anniversaire. Ensuite, par l'usage des sens (vue, ouïe, touché), les enfants seront invités à trier par matière les déchets de Babette.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Nommer et identifier 5 matières recyclables (papier, carton, plastique, métal et verre). Reconnaître le bac de tri sélectif et la borne à verre.

CONDITIONS : Mise à disposition par l'école d'une salle de type « motricité », et de 5 cerceaux.

Animation « Tri & Recyclage » : Durée 1h30 – Cycle 2

DESCRIPTION : Dans un brainstorming collectif, et en s'appuyant sur des visuels à afficher, les enfants s'approprient les consignes de tri du territoire. Par la suite, en ½ groupe, une partie de la classe vérifiera ses connaissances sur un jeu de plateau, encadré par l'enseignant, tandis que l'autre découvrira les coulisses du recyclage grâce à des boîtes mystères et un jeu de paires. Après échange des groupes, une conclusion en classe entière permettra d'aborder la notion d'économie des matières premières.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : L'enfant a la capacité d'identifier les différents bacs de tri existants, et leurs matières associées. Il est également capable de comprendre les notions de « matières premières » et de « recyclage », et l'importance de son propre rôle dans cette chaîne.

CONDITIONS : Prévoir une salle à part pour travailler en ½ groupes.

PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Animation « Cycle pédagogique » : Durée 5 séances de 1h30 à 2h – Cycle 3

DESCRIPTION : Les séances sont indissociables les unes des autres afin de maintenir une cohérence dans l'acquisition des connaissances.

1- La problématique des déchets : L'évolution des déchets au cours de l'Histoire – La production de déchets – La pollution par les déchets – L'impact sur la santé.

OBJECTIFS : Connaître les risques liés à l'accumulation des déchets dans l'environnement.

2- Comment trier les déchets : Les consignes de tri du territoire – L'impact des erreurs de tri

OBJECTIFS : Différencier les différents bacs de tri existants, leurs matières associées et les risques encourus par les agents de collecte et de tri en cas d'erreurs dans les bacs.

3- Visite du centre de tri de Capvern (*sous réserve) : Découverte des machines et du travail des agents de tri

OBJECTIFS : Identifier les lieux où sont acheminés les déchets du bac des ordures ménagères et du bac de tri sélectif. Connaître le fonctionnement des machines d'un centre de tri, pour comprendre les règles du geste de tri. Avoir la capacité de comprendre les notions de « matières premières » et de « recyclage », et l'importance de son propre rôle dans cette chaîne.

***le centre de tri déménagera courant l'année 2026, l'animation Centre de tri 360 sera proposé à sa place.**

4- Compostage : Les déchets compostables – Etude et manipulation des décomposeurs

OBJECTIFS : Comprendre le fonctionnement d'un composteur et la notion de « cycle de la matière ».

5- Réduction des déchets : Cas pratiques avec mise en situation – Quizz des connaissances acquises sur l'ensemble du cycle.

OBJECTIFS : Avoir la capacité d'instaurer une réflexion sur la manière de réduire ses déchets du quotidien. Avoir conscience de son rôle d'écocitoyen actif et légitime.

CONDITIONS : Chaque intervention en classe donnera lieu à des études de documents en groupes (6 groupes pour la séance 1, 5 groupes pour les autres). Coût du transport pour la visite pris en charge par le SYMAT. La classe devra mettre à disposition de l'ambassadeur un ordinateur relié à un vidéoprojecteur.



PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Animation « Centre de tri 360 » : Durée 2h – Cycle 3

DESCRIPTION : Il s'agit d'un jeu de piste sur ordinateur, en déplacement « street view » à l'intérieur du centre de tri de Capvern. A la recherche d'indices pour accomplir le scénario du jeu, les enfants pourront ainsi découvrir l'intérieur du site, depuis leur salle de classe. Le jeu sera d'abord animé pour une ½ classe, l'autre moitié sera sur des jeux ludiques en autonomie sous la surveillance de l'enseignant. Les groupes seront ensuite inversés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Connaître le fonctionnement des machines d'un centre de tri, et les risques encourus par les agents de tri en cas d'erreurs dans le bac de tri sélectif.



CONDITIONS : Entraînement obligatoire de chaque enfant en amont de la séance, chacun doit être capable de faire, sur une application web (google map, mappy...) le tour de l'école. Prévoir une pièce à part pour séparer les ½ groupes. L'ambassadeur du SYMAT interviendra avec son propre matériel si la classe n'a pas d'ordinateur relié à un vidéoprojecteur.

Mon école souhaite postuler pour une ou plusieurs de ces animations :

Merci de renvoyer le formulaire de demande à animations@symat.fr

Disponible en téléchargement sur notre site dans l'onglet PUBLICATIONS/ANIMATIONS.

Un seul formulaire de demande est accepté par école, et une seule classe par intervention (sauf pour les écoles rattachées aux secteurs de Bagnères-de-Bigorre ou de Lourdes). Toute demande acceptée donnera lieu à un rendez-vous préparatoire dans l'établissement, en présence d'un ambassadeur du tri, de la direction et des enseignants concernés.

